

**Département de l'Eure
Canton de Louviers Nord
COMMUNE D'INCARVILLE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 mars 2016**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 9 mars 2016, s'est réuni sous la présidence de Monsieur LEMARCHAND, maire de la commune.

La séance est ouverte à 18 H 30 et il est procédé à l'appel des présents.

Alain LEMARCHAND, Armelle LEFEBVRE, Patrick MAUGARS, Augustin CORGE, Cécile KOBIELA, Michel LEVALLOIS, Anne DUVAL, Françoise VASSEUR, Anne-Sophie MILARD, Sébastien BROSSARD, Dominique FOURNEAUX, Philippe SEMENT, Leslie CLERET,
Absente excusée : Marie-France KULEZYNSKI
Absent : Franck GALLAY

Le quorum étant assuré, Anne-Sophie MILARD est désignée pour assurer les fonctions, qu'elle a acceptées, de secrétaire de séance.

Lecture du compte-rendu de la séance précédente et signature du registre des délibérations.

Approbation du compte-rendu de la séance du 4 février 2016

2016 – 08 Cession de voirie

Afin de régulariser les parcelles suivantes :

- AC 269 pour 0 a 86 ca
- AC 270 pour 0 a 55 ca
- AC 271 pour 0 a 36 ca
- AC 272 pour 1 a 40 ca
- AC 273 pour 0 a 09 ca

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer l'acte de cession des cinq parcelles à titre gratuit chez Maître POTENTIER, notaire à Louviers, entre la commune et les consorts MARC.

2016 – 9 Décision modificative

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de ses membres présents d'ouvrir un crédit supplémentaire de 328 € au compte 021. Le montant devant être identique au compte 023.

2016 – 10 Subvention parlementaire

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de Monsieur François LONCLE, Député de l'Eure sur sa réserve parlementaire afin d'aider la commune à financer le parc informatique de l'école primaire.

Le montant HT est de 9 817.73 €

2016 – 11 Subvention BTP CFA

Le BTP CFA d'Evreux sollicite une subvention pour 2 enfants qui fréquentent l'établissement et qui sont domiciliés dans la commune.

Le conseil municipal accepte de verser une subvention de 100 €

Jury D'assises

En vue de dresser la liste préparatoire, le conseil municipal a procédé au tirage au sort à partir de la liste électorale de la commune 3 personnes.

Pour la constitution de cette liste préparatoire, ne sont pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint, l'âge de vingt-trois ans au cours de l'année civile qui suit.

La liste retenue est :

- Madame Sylvie DUPUIS épouse SAUVAGE
- Monsieur Stanislas AUGUSTO
- Madame Huguette CHAPLET épouse MARTINEZ

Questions diverses

Monsieur le Maire donne au conseil municipal les informations suivantes :

L'unique cabine téléphonique de la commune sera démontée avant le 31/12/2017

Lors du prochain Conseil Communautaire est mis à l'ordre du jour la possibilité que la Case prenne la compétence patinoire

Gilles BELLENGER, policier municipal sera en retraite le 30 juin 2016.

Une demande est faite par l'école primaire pour la fourniture de manuels scolaires suite à la réforme scolaire.

Une étude chiffrée sera faite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 45